

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# CÔTES DE MEUSE WOËVRE

AUTOMNE 2014  
**le mag'**  
**#04**



**ACTUALITÉS**

**VIE SCOLAIRE**

**PETITE ENFANCE**

**JOURNAL DU TRI**

**DÉVELOPPEMENT LOCAL**



**CÔTES DE MEUSE | WOËVRE**  
communauté de communes



## RÉFORME TERRITORIALE

*L'incertitude est ce qu'il y a de plus difficile à gérer en économie.*

*Nous regrettons un manque évident de lisibilité sur les choix des pouvoirs publics pour l'avenir de nos territoires : réforme territoriale, suppression (ou non) des Départements, fusions des Régions, redécoupage intercommunal...*

*Sur ce dernier point, nous avons été bon élève (en respectant la loi) qui impose un seuil de 5 000 habitants pour les « Codecom », avec la fusion au 1<sup>er</sup> Janvier 2013.*

*Alors que la loi n'est pas encore complètement appliquée, on parle maintenant de 20 000 habitants !*

*Le seuil de 20 000 habitants n'apporte pas de réelle économie d'échelle, la seule façon de baisser les budgets est de supprimer des services, c'est un choix politique ! Par contre avec des structures à 20 000 habitants, l'état transfèrera de nouvelles compétences (urbanisme, social...) vers les collectivités, sans transfert de fiscalité : ce sera de nouvelles charges, à l'image du coût de la réforme du rythme scolaire.*

*Un regroupement a toujours une incidence fiscale.*

*Pour notre Codecom, les élus ne perdront pas de temps à envisager des hypothèses de seuil à 20 000 habitants, mais consacreront leurs moyens au service du développement économique et démographique en cours sur notre territoire.*

le Président,  
Sylvain DENOYELLE

### Erratum

Une erreur s'est glissée dans le numéro précédent de votre magazine (N°3/juillet 2014). Dans l'article « les élus de la Codecom », la charge de l'administration et des finances revient à Mme Jacqueline PETITCOLAS (Adjoint au maire de Géville) 2<sup>e</sup> Vice-présidente, et non pas M. Jean-Claude Zingerlé cité plus haut.



### SOMMAIRE

#### P.03 // ACTUALITÉS / BRÈVES

*L'aménagement de l'accès à la zone d'activités Pôchy nord  
Le nouveau siège de la Codecom  
Madine*

#### P. 04 // VIE SCOLAIRE

*Rentrée scolaire 2014  
Aménagement du temps de l'enfant*

#### P. 07 // PETITE ENFANCE

*Relais Assistants Maternels  
Le centre multi-accueil « Pirouette »*

#### P. 09 // LE JOURNAL DU TRI

*La redevance incitative  
La Semaine Européenne de Réduction des Déchets  
Astuces pour réduire ma production de déchets*

#### P. 13 // PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

#### P. 14 // DÉVELOPPEMENT LOCAL

*Plan paysage  
Campagnes d'aides pour l'habitat  
Réunion d'échanges avec les associations  
Conseils à l'amélioration thermique des logements*

#### P. 16 // AGENDA



## Aménagement de l'accès à la zone d'activités du Pôchy nord



Entrée de la pharmacie de Vigneulles

Suite à l'implantation de la nouvelle pharmacie, la Codecom a procédé à des travaux d'aménagement de l'entrée de cette zone, afin de mieux desservir le pôle santé, la pharmacie et l'entreprise Lorraine Monuments.

## Le nouveau siège administratif de la Codecom



Bureaux côté rue Poincaré

Codecom Côtes de Meuse/Woëvre  
22, rue Raymond Poincaré  
55 210 Vigneulles-lès-Hattonchâtel  
Tél. : 03 29 90 00 60  
<http://cc-cotesdemeuse-woevre.fr/>

## Madine: Mission accomplie

Président du Syndicat Mixte de Madine depuis juin 2008, Sylvain DENOYELLE avait pour mission de mettre en œuvre la première tranche du projet de renouvellement de Madine. Volonté du Département de la Meuse et de la Région Lorraine, ces travaux sont aujourd'hui réalisés.

Le budget et le calendrier ont été respectés grâce à la forte mobilisation de tous les acteurs, sans oublier les élus locaux.

Le projet se poursuit naturellement avec la deuxième tranche et le changement de statuts qui voit la montée en puissance de l'engagement de la Région Lorraine et le désengagement financier progressif du Département de la Meuse, ainsi que l'arrivée de partenaires privés.

« C'est la suite logique et je quitte la présidence du Syndicat Mixte avec la satisfaction du devoir accompli, du péage supprimé, de la mobilisation qui anime Madine, en ayant confiance pour la suite des travaux et au nouveau Président : Christian LEGATELOIS pour la mise en œuvre. »

Depuis le 23 juillet, les services de la Codecom Côtes de Meuse/Woëvre vous accueillent au 22 rue Raymond Poincaré. L'accès s'effectue par la Place Taylor tous les jours de 8h30 à 12h et de 14h00 à 17h00. La Codecom est fermée au public les jeudis matin.



Entrée place Taylor

# Rentrée scolaire 2014-2015

En matière scolaire, la Communauté de communes s'occupe des compétences suivantes :

- La création et l'entretien des locaux scolaires.
- La restauration scolaire.
- L'accueil périscolaire avant l'école et après l'école.
- L'accompagnement pendant la classe avec les agents territoriaux de service des écoles maternelles (ATSEM).
- L'accompagnement dans les transports scolaires.
- La prise en charge de l'équipement des écoles, des fournitures scolaires, des sorties scolaires et sportives.

## 587 élèves répartis sur 4 écoles

La Codecom Côtes de Meuse/Woëvre dans le cadre de sa compétence scolaire est en charge de la gestion de quatre écoles dont les effectifs sont les suivants :



École d'Apremont

124  
ENFANTS

répartis sur 5 classes

École d'APREMONT-LA-FORÊT





École de Géville



répartis sur 5 classes

Groupe scolaire les Mirabelliers à GÉVILLE



École de Vigneulles



répartis sur 11 classes

Après deux années de procédure et deux études acoustiques qui ont amené la preuve d'une non-conformité, nous avons pu mettre en œuvre les travaux de correction acoustique dans le réfectoire de l'école de Vigneulles. Des baffles en mousse ont été installés début juillet pour absorber une partie du bruit. Depuis la rentrée nous pouvons constater que le confort acoustique s'est nettement amélioré.

Réfectoire de l'école du groupe scolaire Simone VEIL à VIGNEULLES

RPI Sous Les Côtes: Saint-Maurice, Thillot, Hannonville

(Les écoles de Thillot et Hannonville sont gérées directement par la Codecom de Fresnes):



**40 ENFANTS**

répartis sur 2 classes  
à Thillot



**36 ENFANTS**

répartis sur 2 classes  
à Hannonville



**67 ENFANTS**

répartis sur 4 classes  
à Saint-Maurice

> Soit 143 enfants inscrits sur le RPI



Des travaux de carrelage, de peinture et de menuiserie ont été réalisés cet été à l'école de Saint-Maurice

# L'aménagement du temps de l'enfant

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la communauté de communes Côtes de Meuse/Woëvre a fait le choix, en concertation avec les équipes enseignantes et les parents d'élèves, de réduire le temps de la journée de l'enfant en avançant l'horaire de fin de classe et en travaillant les mercredis matins.

La Codecom, sur ses 4 écoles où les accueils périscolaires étaient déjà existants, a augmenté ses capacités d'accueil afin de pouvoir répondre aux nouveaux besoins des familles.

Des ateliers périscolaires (activités thématiques sur plusieurs séances de 45min à 2h00) sont aussi proposés aux enfants le temps de midi ou le soir après le passage des bus par module de « vacances à vacances ». Ces ateliers sont au libre choix de l'enfant et sont encadrés par le personnel de la Codecom, par des prestataires extérieurs qualifiés ou par des associations locales.

Pour toute demande ou inscription veuillez contacter :

**Céline REEB**, coordinatrice enfance-jeunesse

☎ par téléphone : 03 29 90 00 64

✉ ou par mail à : enfancejeunesse@cc-cotesdemeuse-woevre.fr



Le premier module a donc commencé sur chaque école le 15 septembre et le succès est au rendez-vous avec un peu plus de 100 enfants inscrits aux ateliers à Vigneulles, 30 enfants à Saint-Maurice, 49 enfants à Apremont et 51 enfants à Géville.

Les temps périscolaires sont assurés par une équipe d'encadrement pédagogique qualifiée, sous la responsabilité de la Codecom et sont déclarés au service de Jeunesse et Sports.

## EN BREF...

### Les grandes lignes de la réforme

- La réforme concerne les écoles maternelles et élémentaires avec allongement du nombre de jours d'école : **180 jours d'école au lieu de 144** ;
- Etalement des 24 h d'enseignement hebdomadaire sur **9 demi-journées**, incluant le mercredi matin ;
- Une **journée de classe de maximum 5h30** et une **demi-journée de maximum 3h30** ;
- Une pause méridienne de **1h30 au minimum** ;
- Des **activités périscolaires complémentaires** favorisant l'éveil culturel, sportif ou artistique à la charge des communes.



Atelier nature





**Émilie RÉOT**, responsable et animatrice  
du Relais Assistants Maternels

@ ram.cc.cotesdemeuse.woevre@gmail.com

☎ 07 89 83 23 70

☎ Ligne directe de l'animatrice :

☎ 03 29 90 69 08

☎ Standard de la codecom :

☎ 03 29 90 00 60

# Relais Assistants Maternels

La responsable **Emilie RÉOT**, éducatrice de jeunes enfants, vous accueille au sein du Relais, un espace de rencontres, d'information, d'animation et de partage au service des parents et futurs parents, des assistants maternels, des candidats à l'agrément et des employés à domicile, en vue de l'éveil et du bien être de l'enfant.

Implanté sur le territoire de la Communauté de Communes Côtes de Meuse/Woëvre, le Relais est itinérant.

## ACCUEIL DU PUBLIC PAR TÉLÉPHONE

> Mardi de 13h00 à 17h00.

## ACCUEIL DU PUBLIC SUR RENDEZ VOUS

> Jeudi de 13h00 à 15h45

au sein des locaux de la Mairie d'Apremont  
Place Holyoke 55300 APREMONT LA FORET

> Jeudi de 16h15 à 19h00

au sein des locaux de la Mairie de Géville  
1 place Saint-Etienne 55200 GEVILLE

> Vendredi de 13h00 à 17h00

au sein des locaux de la Communauté de Communes  
22, rue R. Poincaré 55210 Vigneulles-lès-Hattonchatel

## TEMPS D'ANIMATION COLLECTIFS POUR LES ASSISTANTS MATERNELS, EMPLOYÉS À DOMICILE, PARENTS EMPLOYEURS ET ENFANTS DE 0 À 6 ANS

> Mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 11h30

Entrée et temps de présence libre

Le programme mensuel des permanences et des temps collectifs est envoyé à chaque assistant maternel, avec plusieurs exemplaires pour les parents.

Il est également envoyé dans chaque commune et téléchargeable sur le site Internet : <http://www.cc-cotesdemeuse-woevre.fr/> Rubrique Vie pratique / Relais Assistant Maternel



## GRANDS ÉVÈNEMENTS À VENIR

### Le jeudi 4 décembre

(Sur inscription)

- À 10h30 à la Codecom : Conte «1,2,3»
- À 16h30 à la salle des fêtes de Gironville :  
Conte « Dans ma maison »

### Le mardi 9 décembre

(Sur inscription)

- À 10h00 à la médiathèque :  
Raconte tapis « Roulé le loup ».

## BON À SAVOIR



Le RAM n'est ni un organisme employeur ni un lieu de garde. Son accès est libre et gratuit. Le service est agréé et soutenu financièrement par la CAF et la MSA.



CONTACT

**Cécile METADJER**, Directrice multi-accueil  
« Pirouette » de Vigneulles

☎ 03 29 90 95 89

@ cma.pirouette55@gmail.com

✉ 4 bis place Taylor  
55210 VIGNEULLES-LES-HATTONCHÂTEL

*Inauguration du multi-accueil sur la place Taylor à Vigneulles en présence (de gauche à droite) de la Présidente de la CAF de la Meuse, Mme SPAETH-ELVART, du Président M.DENOYELLE, du Maire de Vigneulles M.ZINGERLÉ et Mme RÉOT.*

## Le centre multi-accueil « Pirouette »

### EN QUELQUES CHIFFRES



**15 DÉPARTS**

à l'école  
en septembre 2014



**21 ENFANTS**

ont fait leur première  
rentrée à la crèche  
depuis mi 2014



**3 BÉBÉS**

attendus avant la fin  
de l'année ou début 2015



**1 LISTE D'ATTENTE**

et de pré inscription



**5 STAGIAIRES**

accueillies,  
5 autres accueillies  
prochainement



**96 FAMILLES**

utilisatrices ou futures  
utilisatrices du CMA



**7 PROFESSIONNELLES**

autour des enfants



**+ DE 70%  
D'OCCUPATION**

entre janvier  
et septembre 2014  
(71,89%)



## DÉCHETS

# Qu'est ce que la redevance incitative ?

La Tarification Incitative est rendue obligatoire par la *loi Grenelle I* de l'environnement, sous la forme de la redevance. La *loi Grenelle I* a également fixé les objectifs chiffrés de réduction et de valorisation des déchets :

- > Réduction de la production de déchets de 7% par habitant
- > Valorisation de 45% des déchets produits (ex. : le compostage)



La redevance est un outil incitatif à la réduction de nos déchets, au tri des emballages, au compostage, dans l'objectif de préserver les ressources de notre planète et l'avenir de nos enfants. C'est un mode de financement du service de gestion des déchets ménagers, **plus équitable et incitatif**, établi en fonction de la production des ordures ménagères dans chaque foyer.



### ELLE SE COMPOSE :

- Part fixe : qui correspond à l'accès au service de gestion des déchets. Cette part finance les charges fixes du service (matériel, bâtiment, personnel...), les coûts de collecte des déchets (ordures ménagères, des recyclables, du verre, du papier), la mise à disposition et la maintenance des bacs et les coûts de gardiennage des déchetteries. S'ajoute à cette part fixe, un forfait minimum de levées du bac.
- Part variable « incitative » : calculée en fonction du volume et du nombre de présentation du bac à la collecte, du nombre de dépôts de sacs dans le conteneur.

### POURQUOI L'ADOPTÉE ?

- Il faut responsabiliser chaque usager face à sa production de déchets.
  - Il faut diminuer la quantité des déchets à enfouir ; trier davantage.
  - Pour appliquer une répartition plus équitable du coût du service entre les usagers.
- La réussite de ce projet est conditionnée par l'engagement de chacun dans une démarche civique et respectueuse de l'environnement.

### QUI VA PAYER LA REDEVANCE INCITATIVE ?

Tout utilisateur du service paiera la redevance incitative : ménages (propriétaires occupants ou locataires), les entreprises, les établissements publics, associatifs, les écoles... Une facture sera envoyée et le paiement se fera à l'ordre du Trésor Public.



# Astuces pour réduire ma production de déchets



## J'achète et je consomme mieux

En faisant mes courses, j'évite l'achat d'emballages inutiles. Je privilégie l'achat de produits vendus à la coupe, de produits rechargeables, réparables et ayant une longue durée de vie.



## Je fais du compostage domestique

Avec mes déchets de jardin et restes de repas (déchets de cuisine). Pour diminuer le volume de mes ordures ménagères, je peux faire du compostage dans mon jardin. Le compostage est un processus de dégradation naturelle permettant l'obtention d'un engrais naturel et gratuit pour le jardin.



## J'adopte les gestes du tri

Plus je trie mes déchets recyclables (déchets d'emballages, papiers, journaux, magazines et verres), et plus je valorise mes déchets, moins je remplis mon bac d'ordures ménagères, et moins je le présente à la collecte.

## J'utilise la déchetterie

Je dépose en déchetterie les déchets qui y sont acceptés puis envoyés vers les différentes filières de traitement, de recyclage, de valorisation et de réemploi.



## Je répare, je réutilise, je donne

Si des objets ne m'intéressent plus, des associations les récupèrent, les réparent si nécessaire, pour qu'ils servent à d'autres. Je demande à mon entourage, à mes réseaux...



# Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD) 2014

La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (du 22 au 30 novembre) est une initiative visant à promouvoir la mise en œuvre d'actions de sensibilisation à la gestion durable des ressources et des déchets durant une même semaine. Elle encourage les autorités publiques, entreprises privées, société civile ainsi que les citoyens à s'impliquer.

THÉMATIQUE DE CETTE ANNÉE :

## le gaspillage alimentaire

Le gaspillage alimentaire c'est aussi un gaspillage d'argent : tous les produits jetés, sont payés avant, sans compter après les coûts de collecte et de traitement des déchets. En achetant malin, en conservant bien les aliments, en cuisinant astucieusement, on peut éviter de jeter des aliments et faire de vraies économies.

En limitant le gaspillage alimentaire, je peux réduire mes déchets de 20 kg par an. En effet, chaque français jette en moyenne 7 kg d'aliments encore emballés auxquels il faut ajouter encore 13 kg de restes de repas, fruits et légumes abîmés, pain non consommé...



**N'EN PERDS PAS  
UNE MIETTE,  
FINIS TON ASSIETTE !**



CHACQUE FRANÇAIS JETTE EN MOYENNE 20 KG D'ALIMENTS PAR AN À LA POUCELLE : 7 KG D'ALIMENTS ENCORE EMBALLÉS ET 13 KG DE RESTES DE REPAS, DE FRUITS ET LÉGUMES ABÎMÉS ET NON CONSOMMÉS...

[www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)

Avec le soutien de et SNRC

LES OBJECTIFS SONT NOMBREUX :

- Sensibiliser aux stratégies de réduction des déchets, de réutilisation (ou réemploi) des produits et de recyclage des matériaux, ainsi qu'aux politiques de l'Union européenne et de ses États membres en la matière ;
- Mettre en lumière le travail accompli par les participants de la SERD ;
- Mobiliser et encourager les citoyens européens à se concentrer sur des thèmes d'actions clés ;
- Évaluer l'impact des actions de communication sur le changement effectif de comportement en matière de consommation et de gestion des déchets.





**En limitant le gaspillage alimentaire, je peux réduire mes déchets de 20 kg par an !**



### COMMENT ACHETER MALIN ?

Avant de partir faire mes courses, je prépare ma liste en regardant ce qu'il reste dans mon réfrigérateur et dans mes placards: cela m'évitera de racheter la même chose. Et je planifie si possible les repas de la semaine. Une fois dans le magasin, je suis vigilant sur les dates de péremption et je fais mes achats dans le bon ordre... c'est à dire en finissant mes courses par le frais et le surgelé.

### COMMENT BIEN CONSERVER MES ALIMENTS ?

Je respecte le mode de conservation indiqué sur les emballages. Je regarde les dates limites de consommation et je range devant ou au-dessus les aliments qui doivent être consommés le plus rapidement.

Dans le réfrigérateur, je range les produits à la bonne place en fonction des zones de fraîcheur, je les mets dans des boîtes fermées pour mieux les conserver et je nettoie régulièrement mon frigo pour éviter la prolifération des bactéries.

Je pense à congeler les aliments pour allonger leur durée de vie mais attention je ne congèle pas des aliments déjà périmés ou trop proches de la date limite de consommation. Dans la corbeille de fruits, j'enlève ceux qui sont abîmés: les fruits pourris contaminent ceux qui sont sains.

### COMMENT CUISINER ASTUCIEUSEMENT ?

Je cuisine des quantités adaptées au nombre de personnes à table. Je regarde la durée de vie des produits que j'ai en stock: j'utilise en priorité les produits entamés et dont la date limite de consommation est la plus proche.

Je respecte les dosages indiqués sur les recettes et à cette fin j'utilise les instruments appropriés: verre doseur, balance, cuillères à soupe ou à dessert. J'accommode les restes en vérifiant au préalable qu'ils sont encore consommables.





# Pays Cœur de Lorraine et Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

En 2005, le Pays Cœur de Lorraine a été créé par des élus communautaires conscients de la pertinence de cette échelle pour mener ensemble un certain nombre de projets. Dans un souci d'efficience, un fonctionnement souple et économe en ressources a été mis en place.

Actuellement, le Pays Cœur de Lorraine n'a pas de structure juridique. Son existence repose sur un partenariat informel mais solide entre les 4 communautés de communes qui le composent : CC du Sammiellois, CC Côtes de Meuse/Woëvre, CC du Canton de Fresnes-en-Woëvre et CC Entre Aire et Meuse. Il fonctionne via des conventions de partenariat entre communautés de communes, l'une d'elles étant désignée maître d'ouvrage et coordinatrice pour chaque projet.

Aujourd'hui, les élus sont plus que jamais conscients de la nécessité de travailler à cet échelon sur des thématiques plus larges de développement local (tourisme, économie,

santé, aménagement du territoire, etc.). Ils souhaitent se montrer acteur pour valoriser le territoire et ne pas subir les évolutions nationales et locales à venir.

Il nous est offert la possibilité de traduire cet état d'esprit dans les faits en devenant un Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR). Ce PETR (issu de la loi du 27 janvier 2014) permettrait de structurer l'échelle Pays sans induire de lourdeur administrative ni de risques fiscaux que représenterait une communauté de communes de cette taille.

La structuration en PETR n'a pas vocation à bouleverser la dynamique de projet actuel (animation locale, stratégie de structuration

de la filière bois-énergie, Contrat Local de Santé, développement économique, etc.). Elle est également l'occasion de faire le bilan de ces 10 années de travail et de se questionner sur les orientations stratégiques à venir. Elle permettra de réviser le projet de territoire du Pays Cœur de Lorraine, en lien fort et permanent avec les communautés de communes.

Surtout, elle réaffirme la position de ce territoire rural en tant qu'acteur essentiel du territoire lorrain.

*Sylvain DENOYELLE, Président du Pays Cœur de Lorraine*



“  
Se montrer acteur pour valoriser le territoire et ne pas subir les évolutions nationales et locales à venir...”



## Plan de paysage des Côtes de Meuse 1<sup>ère</sup> phase terminée !

Soucieuses à la fois de préserver leur paysage et de développer l'activité et le dynamisme du territoire, les Codecoms Côtes de Meuse/Woëvre et Canton de Fresnes en Woëvre se sont associées pour la mise en place d'un plan de paysage sur les Côtes de Meuse.

La première phase de la démarche arrive à son terme. En effet le diagnostic partagé du territoire qui est actuellement en fin de rédaction était une étape nécessaire qui permettra de dégager les enjeux liés au territoire ainsi que les orientations que devront prendre les deux collectivités pour les années à venir.

Dès cet hiver les Codecoms organiseront, avec le soutien du Parc Naturel Régional de Lorraine, des animations ouvertes à tous (concours photos, ateliers scolaires, marche,...) qui permettront d'apporter des regards et des points de vue sur notre paysage très caractéristique.

**Coralie JOURDIER**

Agent de développement de la Codecom

03 29 90 00 63

developpementlocal@cc-cotesdemeuse-woevre.fr

## Campagnes d'aides aux ravalements de façades privées

Pour 2014 une programmation de 10 dossiers d'aide aux ravalements de façades est ouverte avec le soutien de la Région Lorraine.

**Il reste encore quelques dossiers de disponible !**

Si vous souhaitez obtenir une aide vous pouvez retirer un dossier de demande d'aide auprès de la Codecom. Le règlement d'octroi de la subvention ayant été modifié il est nécessaire de fournir les premières pièces justificatives rapidement après le retrait du dossier pour que celui-ci soit enregistré dans nos services et puisse faire l'objet d'un accord de subvention. En effet, le simple retrait de dossier ne vaut pas accord de subvention.

## aux économies d'énergie dans l'habitat

L'enveloppe financière dédiée aux aides aux économies d'énergie est entamée mais **il reste encore des aides disponibles**. En effet, la Codecom a obtenu une prolongation des crédits grâce au soutien du Conseil Général de la Meuse.

N'hésitez donc pas à solliciter la Codecom pour vérifier l'éligibilité de vos travaux et pour retirer un dossier de demande d'aide.



### RAPPEL

Pour ces deux aides un nombre limité de dossiers est programmé.

Les aides seront donc octroyées en fonction des crédits disponibles.



## Réunion d'échanges avec les associations



Dans le cadre de sa nouvelle politique vie associative, la Codecom a convié les associations du territoire à participer à une réunion d'échanges. Il a été principalement évoqué le projet du nouveau règlement d'aides aux associations.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter :

**Coralie JOURDIER**

Agent de développement de la Codecom

☎ 03 29 90 00 63

## Des visites pour vous aider à limiter vos consommations en chauffage

**Le Conseil Général de la Meuse lance une campagne d'information des propriétaires meusiens pour améliorer la qualité thermique de leur logement.**

Brian LALLOZ a ainsi été recruté pour renseigner sur les sources de déperdition de chaleur des logements ainsi que sur les travaux les plus efficaces à réaliser. Il peut également vous informer sur les subventions mobilisables auprès de l'Anah et du Conseil Général.

**> Ce technicien sera présent sur le territoire intercommunal à partir de décembre 2014**

Joignable par email (lalloz.b@cg55.fr) ou par téléphone (03 29 45 78 30), vous pouvez prendre rendez-vous avec lui pour réaliser une visite de votre logement.



**Brian LALLOZ**

Technicien du Conseil général de la Meuse

☎ 03 29 45 78 30

@ lalloz.b@cg55.fr

## SORTIES ET MANIFESTATIONS

### LACHAUSSÉE

#### Manifestations culturelles à la Grange théâtre

Jusqu'au dimanche 16 novembre : exposition « Raconte voir ! », de Pierre Lombard

Le 16 novembre : spectacle « Rêve de sable »

Contact : THÉÂTRE TANGENTE VARDAR - LA GRANGE THÉÂTRE,  
6 Rue de Riauvaux à Lachaussée

☎ 03 29 89 30 23

@ contact@theatre-tangente-varadar.com

#### Fête du poisson

Du 19 octobre au 16 novembre à Lachaussée

Contact : Domaine du Vieux Moulin, 3 rue du Château, Lachaussée

☎ 03 29 89 36 02

@ esat.lachaussee@apf.asso.fr



« Raconte tapis » à la médiathèque

#### Fête de la Saint-Nicolas à Creüe

Le 6 décembre

#### Marché de Noël

Le 14 décembre. Marché de Noël organisé par l'association la Mirabelloise, à la salle polyvalente de la Codecom à Vigneulles.

Contact : Secrétariat de la commune de Vigneulles,

☎ 03 29 89 30 73

#### Animations à la médiathèque

Le 12 décembre à 18h30 : « Contes de fin d'année... »

par Chantal Kahl, spectacle familial à partir de 4 ans / 3€ par personne.

Le 17 décembre de 14h30 à 16h30 : Atelier parents-enfants spécial Noël

2€ par enfant, goûter compris.

Contact : Médiathèque au sein du groupe scolaire Simone Veil à Vigneulles, Chantal MISCHLER.

☎ 03 29 89 30 71

@ bibliotheque.vigneulles@live.fr

### TOUS LES DIMANCHES DE 14 H À 18 H

#### Exposition « Avant, pendant et après la guerre »

organisée par Hatton Initiatives en mairie d'Hattonchâtel.

### ET D'AUTRES ANIMATIONS À VENIR...

Retrouvez toutes les informations sur le site Internet de l'OT Cœur de Lorraine à l'adresse : <http://www.coeurdelorraine-tourisme.fr/> (rubrique que faire ?) et vous pouvez également vous inscrire à la Newsletter sur la page d'accueil du site.

DU DIMANCHE 19 OCTOBRE  
AU DIMANCHE 16 NOVEMBRE 2014 INCLUS  
32<sup>ème</sup> EDITION  
**Fête du Poisson**  
ÉTANG DE LACHAUSSÉE  
DOMAINE DU VIEUX MOULIN

TIRÉ DU FILET  
tous les mardis, jeudis, samedis et dimanches  
ainsi que le samedi 1<sup>er</sup> novembre et le mardi 11 novembre 2014

VENTE DE POISSONS  
tous les jours, sauf les lundis

VENTE DE PRODUITS DU TERROIR  
tous les jours de 9h00 à 17h00, sauf les lundis

3. RUE DU CHÂTEAU - 55210 LACHAUSSÉE  
RENSEIGNEMENTS : 03 29 89 36 02  
WWW.ETANG-DE-LACHAUSSÉE.COM

APF  
Association  
de Parents  
de France

#### Marche de la Saint Nicolas

Le 30 novembre

Contact : Domaine du Vieux Moulin, 3 rue du Château, Lachaussée

☎ 03 29 89 36 02

@ esat.lachaussee@apf.asso.fr

### VIGNEULLES LES HATTONCHATEL

#### Fête patronale de Billy et Saint-Benoit

Le 2 novembre

#### Bourse aux jouets

Le 8 novembre. Bourse aux jouets organisée par l'association la Mirabelloise, à la salle Saint Rémy de Vigneulles

#### Fête patronale d'Hattonchâtel

Le 16 novembre

Côtes de Meuse/Woëvre le mag' - novembre 2014 - n°4 - 3600 exemplaires

Responsable de la rédaction et de la publication : Sylvain DENOYELLE

Rédaction : les élus et les agents de la Communauté de Communes Côtes de Meuse/Woëvre

Crédit photos : Codecom Côtes de Meuse/Woëvre, Thinkstock.

Conception graphique et mise en page : Isabelle Bomey - isabomey.tumblr.com

Impression : Novaprint - Verdun.